

E 21, Archiv-Nr. 14562

*Rede des Vorstehers des Politischen Departementes, R. Comtesse, anlässlich des
Staatsbesuchs des französischen Präsidenten, A. Fallières*

Kopie

Berne, 15 août 1910

Le Conseil fédéral est heureux de pouvoir accueillir et saluer, au cœur de la Suisse, le premier Magistrat de la République Française et de pouvoir lui exprimer, au nom du peuple suisse tout entier, les sentiments de profond respect que nous éprouvons pour son caractère et sa personne en même temps que nos sentiments de sincère amitié pour la République Française¹.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de la pensée que vous avez eue de venir nous visiter ici, à Berne, dans la ville fédérale, au siège des autorités fédérales, voulant ainsi donner à votre visite le caractère bien marqué d'une manifestation de sympathie républicaine, dont nous sentons tout le prix, pour le peuple suisse, pour ses institutions et ses autorités.

Votre visite, Monsieur le Président, coïncide avec un fait d'une heureuse importance, c'est l'harmonie parfaite de nos relations actuelles sur le terrain commercial et économique. Autrefois nous avons pu avoir des dissentiments passagers; aujourd'hui rien ne nous divise. Nous n'avons aucun nuage à l'horizon.

1. *Präsident Fallières benützte eine Reise ins Département du Doubs, um dem Bundesrat einen Besuch abzustatten; er weilte am 15. und 16. August 1910 in der Schweiz.*

zon. Grâce en effet à une politique de bonne volonté réciproque, nous avons pu écarter et dénouer les difficultés qui auraient pu nous séparer. Nous rendons hommage à l'effort de bonne volonté qui a été fait par le Gouvernement de la République Française pour maintenir intactes les bases actuelles de notre arrangement commercial. En même temps nous avons pu résoudre par un accord satisfaisant pour nos deux pays le problème assez compliqué de nos relations ferroviaires.

Votre visite, Monsieur le Président, apparaît donc comme la consécration suprême de cette politique dont nous pouvons constater les heureux fruits et nous osons l'interpréter aussi comme un gage certain que le même esprit de bonne volonté et de confiance présidera à nos relations futures.

Pourquoi devrait-il en être autrement et comment pourrait-on concevoir que deux pays voisins et amis, dont l'amitié remonte loin dans l'histoire, qui ont eu à travers les siècles tant de points de contact et de rapprochement et que doit unir étroitement aujourd'hui le même amour de la République et de la liberté, n'arrivent pas à se rencontrer et à s'entendre pour le règlement équitable de leurs intérêts économiques?

On dit volontiers de nos deux pays qu'ils sont des Républiques sœurs! Ne serait-ce là qu'une image vide de sens ou n'est-ce pas plutôt l'expression toujours plus vraie d'une solidarité qui doit s'affirmer aussi bien sur le terrain de nos rapports économiques que sur le terrain des principes de notre vie républicaine et démocratique?

Sur ce terrain en effet, nos intérêts ne peuvent être que solidaires et nous avons la même ambition, celle d'asseoir nos démocraties sur des bases indestructibles, sur l'ordre, le progrès sage et régulier, sur la fraternité et l'égalité sociale toujours plus développées dans les lois et dans les mœurs et sur l'harmonie nécessaire de toutes les forces sociales.

Notre vieille République ne peut que se féliciter des bonnes relations qu'elle entretient avec tous ses voisins, mais il lui est particulièrement réconfortant de sentir qu'elle a à côté d'elle une grande République sœur avec laquelle elle doit poursuivre, par un noble effort de solidarité, la réalisation d'un idéal commun, celui de marcher toujours au premier rang des nations civilisées dans leur ascension vers la paix, la justice et la liberté et de rendre nos deux Républiques toujours plus dignes des sympathies de tous et des respects du monde!

C'est dans ces sentiments que je lève mon verre en l'honneur de Monsieur le Président de la République Française, que je fais des vœux pour son bonheur et que je bois à la prospérité de la France républicaine!

ANNEX

Rede des französischen Präsidenten, A. Fallières

Vos paroles me touchent profondément. Elles ajoutent un charme pénétrant à l'accueil si cordial que j'ai reçu sur la terre Helvétique. Je vous en exprime ma vive gratitude.

Ce n'est pas sans raison qu'on a qualifié de Sœurs Votre République et la Nôtre. N'avons-nous pas, des deux côtés de la frontière, le même sentiment des Droits et des Devoirs de la Démocratie? Ne poursuivons-nous pas, avec une égale ardeur, ces deux mêmes fins sociales, l'amélioration du sort de

18. AUGUST 1910

605

l'homme et la grandeur de la Patrie, la première par le travail, l'éducation, le progrès des choses et des lois, l'application des principes et des règles de la solidarité; la seconde par tout ce qui contribue dans l'ordre et dans la Paix à l'accroissement de la fortune publique, par tout ce qui exalte les caractères, affermit les cœurs et consacre la dignité des citoyens?

Votre amitié nous tient au cœur, et vos institutions aussi bien que votre génie national nous inspirent un goût qu'avivent particulièrement nos rapports de bon voisinage. Nous n'oublions pas qu'aucun Pays n'offre plus que le vôtre les avantages d'une civilisation qu'ont assurés des siècles d'efforts vers la Justice et la Liberté. Le courage et le patriotisme, dont votre histoire fournit tant d'exemples mémorables, y ont puissamment aidé. La volonté a fait le reste. Elle n'a pas seulement soumis les forces de la Nature à la satisfaction des besoins de l'homme et aux exigences de l'industrie; elle a fortifié les dispositions naturelles de la race, et de sa persévérante action est sorti un peuple généreux et indépendant, dont l'adresse dans les arts n'a d'égale que son antique vaillance.

Au milieu de ses superbes montagnes, qui semblaient, en d'autres temps, accumuler sous les pas du voyageur d'insurmontables obstacles, la Suisse est devenue le point de jonction des plus importantes voies ferrées du Continent. Aussi a-t-on vu plus d'une fois accourir, ici, de tous les points du globe des Mandataires des Etats étrangers, qui s'étaient donné rendez-vous dans votre Ville Fédérale pour y élaborer, dans le calme de sa vie tranquille, des Conventions internationales qui intéressent le Bien ou l'Avenir des peuples.

Tout dernièrement n'avons-nous pas eu la bonne fortune de voir vos représentants et les nôtres y régler, à l'avantage commun de nos deux Pays, des questions dont les heureuses solutions ne peuvent que profiter au régime des voies ferrées, qui mettent en communication le territoire Suisse avec le territoire Français.

Par là se développeront entre nous des relations Economiques et Commerciales au maintien desquelles nous avons travaillé de part et d'autre avec le même esprit de conciliation et la même confiance réciproque.

Nous persévérons dans cette voie.

Puisse l'échange devenir encore plus complet entre nos produits, nos idées et nos aspirations. C'est le vœu le plus cher de la France, et je me réjouis que ma présence au milieu de vous me permette de vous en offrir l'amicale expression.

Je lève mon verre en l'honneur de Monsieur le Président de la Confédération Helvétique, je lui souhaite santé et bonheur.

Je bois à la prospérité et à la grandeur de la vaillante République, dont je suis l'hôte reconnaissant².

2. Fallières äusserte sich nach seiner Rückkehr Dunant gegenüber zufrieden über seinen Besuch in der Schweiz: Je reviens absolument enchanté de chez Vous; je croyais que les Suisses étaient des gens peu expansifs et ne montrant pas facilement leurs sentiments; jamais je n'aurais pu m'imaginer un accueil aussi cordial, aussi chaleureux, aussi enthousiaste; j'en conserverai le souvenir le plus charmant. (*Bericht Dunant vom 17. August 1910*, E 2001 (A), Archiv-Nr. 102).